



## Accident de service et imputabilité

Par **Patrick muller**, le **02/06/2017** à **12:56**

Bonjour

Je suis fonctionnaire, j'ai été agressée par mon supérieur pendant mon service sur mon lieu de travail devant témoin.

Mon administration m'a accordé un accident de service en un premier lieu, du jour au lendemain, elle décide de passer aux congés maladie normaux, alors que je souffre de la même pathologie et arrêté par le même médecin soit disant en attendant une expertise que j'ai acceptée, mais l'administration tarde à me trouver un expert alors que je dois tout avancer et perdre du salaire.

Est-ce légal?

Que faire?

Merci à vous tous

Par **P.M.**, le **02/06/2017** à **18:27**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **Patrick muller**, le **03/06/2017** à **11:36**

Merci pour votre réponse